

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Droit, économie, gestion

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 27/09/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en mai 2017

Présentation du champ

L'Université de Lorraine (UL) est un grand établissement qui résulte de la fusion des universités Nancy-I et Nancy-II, de l'Université Paul Verlaine de Metz et de l'Institut national polytechnique de Lorraine regroupant trois écoles d'ingénieurs. Les formations y sont structurées autour de huit collègiums.

Le champ *Droit, économie, gestion* (DEG) regroupe des formations de huit composantes de l'UL et des huit instituts universitaires de technologie (IUT) de Lorraine (regroupés au sein du collégium Technologie). Le champ DEG comprend les formations proposées par le collégium éponyme : la Faculté de Droit, Sciences Economiques et de Gestion (FDSEG) de Nancy, la Faculté de Droit, Economie et Administration (FDEA) de Metz, l'Institut Régional du Travail (IRT) de Nancy, l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de Nancy, le Centre Européen Universitaire (CEU) de Nancy. Ce champ intègre également les formations de deux composantes du collégium Lorraine Management Innovation (LMI) : l'Ecole Supérieure de Management - Institut d'administration des entreprises (ESM-IAE) de Metz, l'Institut Supérieur d'Administration et de Management - IAE (ISAM-IAE) de Nancy) et celles de l'Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques d'Economie et de Sciences (ISFATES) de Metz.

Le périmètre du champ est large et comprend 5 mentions de licence générale (*Administration économique et sociale, Droit, Economie, Gestion, Administration publique*), 22 licences professionnelles (LP), répartis en *Activités juridiques*, en *Assurance-banque-finance*, en *Commerce*, en *Gestion des ressources humaines*, en *Hôtellerie et tourisme*, en *Logistique* et en *Management des organisations*, et 26 mentions de master (regroupant une quarantaine de parcours).

Avis sur la cohérence du champ

La nouvelle configuration du champ DEG manifeste une volonté certaine de coopérations avec des formations d'autres champs et de clarification de l'offre de formation, en particulier à travers la construction du collégium Lorraine Management Innovation. De façon générale, on notera une prise en compte attentive des avis et recommandations faites lors de l'évaluation du bilan. Les demandes d'accréditation pour les formations du champ DEG proposent de corriger certaines différences de maquettes pour les formations présentes sur les sites de Metz et Nancy, la coexistence de formations identiques sur deux sites (niveau licence) pouvant se justifier d'un point de vue démographique. De même, la refonte de nombreuses mentions permet d'améliorer la lisibilité de l'offre de formations.

Le dossier projet du champ DEG montre une plus grande cohérence entre les formations proposées : deux parcours du master *Ressources humaines* sont fermés en raison d'une insertion insuffisante, la LP *Logement social* disparaît comme LP à part entière et devient une orientation de la LP *Patrimoine immobilier*, la LP *Management des activités hôtelières* devient un parcours de la licence de gestion au niveau troisième année (L3), la LP *Commerce international agro-alimentaire* disparaît faute de candidats de même que la LP *Management des activités hôtelières*. La LP *Distribution* est transformée en un parcours de la LP *Commercialisation de produits et services*, l'autre parcours portant sur la commercialisation de produits et services financiers dans le secteur de la banque et de l'assurance.

L'offre de formation master gagne en lisibilité (on passe de 54 à 42 parcours), même si c'est pour partie en raison de l'utilisation des dénominations nationales. De nouvelles formations ou parcours sont intégrés pour tenir compte de l'évolution des métiers du droit, de l'économie et de la gestion (parcours *Marketing digital* dans le master *Marketing et vente*, parcours *Management de projets* du master *Entrepreneuriat et management de projets*, nouvelle LP *E-commerce et marketing numérique* en lien avec la labellisation *French Tech* du sillon lorrain. Un master *Science politique* est créé à la place de la spécialité *Métiers du politique et de l'administration* du master *Droit public*. Au final 11 nouveaux masters sont proposés dans le projet du champ DEG.

La LP *Gestion comptable* est modifiée en mention *Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière*, avec deux parcours *Révision comptable* et *Contrôle de gestion*, et un tronc commun en début de formation. Ces deux parcours renvoient à des métiers différents dans le domaine de la comptabilité, ce qui justifie la structuration de cette LP, comme le mentionne la fiche AOF.

Concernant la licence *Administration publique*, la fiche AOF transmise se focalise surtout sur le site de Nancy et ne permet pas d'apprécier si les réserves émises pour le site messin seront prises en compte lors de la prochaine mise en place de la licence.

Malgré la cohérence accrue du champ DEG, une interrogation demeure quant au master *Etudes européennes*. Le master s'intitule dorénavant *Etudes européennes et internationales* (conformément à l'arrêté des mentions de master). La fiche AOF propose de passer de quatre spécialités à quatre parcours en abandonnant la spécialité *Gestion financière et droit européen* et en créant un parcours *Gestion et stratégie des sociétés en Europe*. Les réponses apportées marquent une volonté d'adapter la formation compte tenu des remarques mentionnées dans le rapport d'évaluation de ce master ; pour autant, aucune réponse n'est apportée aux questions relatives à la qualité de l'insertion des diplômés ou aux partenariats professionnels.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Le champ DEG propose une harmonisation dans la structuration des licences générales (AES, droit, économie, gestion) en termes de nombre d'unités d'enseignement - UE (disciplinaires, transversales, libres et d'ouverture) favorisant les mutualisations d'UE par composante d'un même site. Comme mentionné précédemment, le champ DEG regroupe des formations appartenant à différents collègiums. Chaque collègium est garant de l'offre de formation du champ, l'assemblée des directions des collègiums et de la vice-présidence en charge de la formation assure le pilotage de l'ensemble. Pour autant, les améliorations apportées quant à la coordination entre les formations présentes sur les sites de Metz et Nancy restent difficile à apprécier.

Les conseils de perfectionnement fonctionnent dans toutes les formations du champ. Les étudiants sont « partie prenante » des conseils (de départements pédagogiques, d'Instituts, d'UFR, de collègiums et de perfectionnement), même si leur rôle effectif peut être difficile à apprécier. Sans être spécifique au champ DEG, une démarche qualité a été instituée en 2012, d'où la mise en place des conseils de perfectionnement, les évaluations de formations et le développement de référentiels « qualité ». Dans le même sens, est prise en compte une démarche par compétences et la politique de stages est approfondie.

L'autoévaluation fait apparaître, avec objectivité, certaines difficultés ou menaces (faiblesse du taux d'encadrement ; difficulté à stabiliser des équipes d'enseignants-chercheurs, notamment dans des sites délocalisés, certains de ceux-ci pouvant connaître une diminution de la démographie étudiante) de même que quelques points d'amélioration à apporter (passerelles de réorientation ; internationalisation de formations ; usage du numérique ; politique volontariste en matière d'alternance et pour éviter les poursuites d'études post-LP). Les forces sont également soulignées : large éventail de formations, maillage des territoires, fort taux d'insertion professionnelle. Certaines « opportunités à saisir » sont également évoquées : mise en valeur d'une école publique de management, développement économique du Luxembourg voisin, labellisation *French Tech* du sillon lorrain (Epinal, Nancy, Metz, Thionville). Il serait pertinent que cette autoévaluation pointe également certains enjeux d'importance, en particulier la coordination entre les sites de Metz et Nancy qui semble perfectible, le projet de l'UL apporte au final peu d'éléments concrets sur les moyens de remédier à ce déséquilibre. De même, malgré la prise en compte de nombreux points d'attention mentionnés dans le rapport d'évaluation du bilan, peu de réponses sont apportées sur le pilotage des formations délocalisées.

Sur l'international, le positionnement géographique de l'UL y favorise l'ouverture de formations (master *Economie appliquée*, licence *Gestion* délocalisée au Luxembourg et parcours proposé par l'ISFATES pour les trois années de cette licence en partenariat avec une université de Sarrebruck), cette proximité, tant avec le Luxembourg que la Sarre, permet de développer des relations avec des entreprises de ces territoires. L'enseignement des langues (une ou deux langues selon les formations) est généralisé à l'exemple notamment, pour la licence *Droit*, de parcours linguistiques : droit français/langue anglaise à Nancy, droit français/droit allemand à Metz avec deux années au Centre juridique franco-allemand de Sarrebruck.

Sous l'impulsion de comités stratégiques, des dispositifs sont mis en place afin de favoriser l'innovation pédagogique : politique d'équipement de salles et appui sur les services de l'établissement, SU2IP (Service Universitaire d'Ingénierie et d'Innovation Pédagogique) et SDUN (Sous-Direction aux Usages du Numérique). On peut souhaiter qu'à terme le droit puisse bénéficier des avancées de l'Economie et la Gestion en matière de valorisation du numérique dans les enseignements.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Administration économique et sociale	L	Université de Lorraine	
Administration publique	L	Université de Lorraine	
Droit	L	Université de Lorraine	
Economie	L	Université de Lorraine	
Gestion	L	Université de Lorraine	
Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier	LP	Université de Lorraine	
Activités juridiques : métiers du droit social	LP	Université de Lorraine	
Assurance, banque, finance : supports opérationnels	LP	Université de Lorraine	
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Université de Lorraine	
Commerce et distribution	LP	Université de Lorraine	
Commercialisation de produits alimentaires	LP	Université de Lorraine	
Commercialisation de produits et services	LP	Université de Lorraine	

Coopération et développement international	LP	Université de Lorraine	
E-commerce et marketing numérique	LP	Université de Lorraine	
Logistique et pilotage des flux	LP	Université de Lorraine	
Logistique et transports internationaux	LP	Université de Lorraine	
Management des activités commerciales	LP	Université de Lorraine	
Management et gestion des organisations	LP	Université de Lorraine	
Métiers de l'entrepreneuriat	LP	Université de Lorraine	
Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier	LP	Université de Lorraine	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	LP	Université de Lorraine	
Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière	LP	Université de Lorraine	
Métiers de la GRH : assistant	LP	Université de Lorraine	
Métiers du commerce international	LP	Université de Lorraine	
Métiers du marketing opérationnel	LP	Université de Lorraine	
Métiers du tourisme et des loisirs	LP	Université de Lorraine	
Technico-commercial	LP	Université de Lorraine	
Administration économique et sociale	M	Université de Lorraine	
Comptabilité - contrôle - audit	M	Université de Lorraine	

Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université de Lorraine	
Droit civil	M	Université de Lorraine	
Droit des affaires	M	Université de Lorraine	
Droit fiscal	M	Université de Lorraine	
Droit pénal	M	Université de Lorraine	Hors nomenclature
Droit public	M	Université de Lorraine	
Droit social	M	Université de Lorraine	
Economie appliquée	M	Université de Lorraine	
Economie de l'entreprise et des marchés	M	Université de Lorraine	
Entrepreneuriat et management de projets	M	Université de Lorraine	
Etudes européennes et internationales	M	Université de Lorraine	
Finance	M	Université de Lorraine	
Gestion de production, logistique, achats	M	Université de Lorraine	
Gestion des ressources humaines	M	Université de Lorraine	
Management	M	Université de Lorraine	
Management de l'innovation	M	Université de Lorraine	
Management des organisations du secteur sanitaire et social	M	Université de Lorraine	Hors nomenclature

Management des systèmes d'information	M	Université de Lorraine	
Management et administration des entreprises	M	Université de Lorraine	
Management franco-allemand	M	Université de Lorraine	Hors nomenclature
Management public	M	Université de Lorraine	
Management sectoriel	M	Université de Lorraine	
Marketing, vente	M	Université de Lorraine	
Science politique	M	Université de Lorraine	

Observations de l'établissement

Réponse au HCERES relative au rapport sur le champ de formation Droit, économie, gestion de l'Université de Lorraine

A propos du rapport d'évaluation du champ de formation Droit, économie, gestion, les conclusions du HCERES présentent fidèlement notre offre de formation et l'établissement remercie le HCERES pour l'ensemble de ses remarques constructives. Il sera attentif à ce que les quelques réserves apportées soient prises en compte, notamment sur le fonctionnement de la licence *Administration publique* de Metz et la qualité d'insertion professionnelle des étudiants du master *Etudes européennes et internationales*.

S'agissant de la coordination entre Metz et Nancy, celle-ci devrait être améliorée par la scission du collegium Droit, économie, gestion en deux collegiums : Droit, économie, gestion d'une part et Lorraine Management Innovation d'autre part. Chacun de ces collegiums ne comprenant maintenant que des structures de même nature (Facultés d'une part, IAE d'autre part), la coordination devrait en être facilitée.

S'agissant des mentions de masters hors nomenclature, l'établissement souhaite pouvoir obtenir une dérogation pour deux d'entre elles. En effet, les études franco-allemandes étant un axe fort de la politique de formation de l'Université de Lorraine, il nous paraît essentiel de pouvoir intégrer cet élément dans le master de *Management franco-allemand*, celui-ci présentant une formation spécifique, dont l'utilité est indéniable dans notre région frontalière. Et, pour ce qui est du master *Management des organisations du secteur sanitaire et social*, sa reconnaissance est telle au niveau du secteur professionnel qu'il nous paraîtrait tout à fait préjudiciable d'en modifier l'intitulé, et ce, dans l'intérêt de l'insertion professionnelle des étudiants qui y réussissent. En revanche, l'établissement n'entend demander aucune demande de dérogation pour le master *Droit pénal*, dont l'intitulé sera bien « *Droit pénal et sciences criminelles* », conformément à la nomenclature. Il s'agit là d'une erreur du porteur de projet dans la constitution de son dossier.

La Vice Présidente en charge de la Formation



Sabine Chaupain-Guillot